

## Compte-rendu du Comité Technique Local DISI Paris-Normandie du 18 octobre 2012

Le C.T.L. s'est réuni le 18 octobre 2012 à l'ESI d'Orléans.

Les points de l'ordre du jour étaient :

1. Approbation du Procès-verbal du précédent C.T.L. (28 juin 2012)
2. Examen du TAGERFIP (situation au 1<sup>er</sup> septembre 2012)
3. Examen de la situation budgétaire et de l'état des dépenses au 30 septembre 2012
4. Présentation des dépenses du CHS-CT au 1<sup>er</sup> octobre 2012
5. Situation du veilleur de nuit de l'ESI Rouen les Mouettes
6. Questions diverses.

### **1. Approbation du Procès-verbal du précédent C.T.L. (28 juin 2012)**

Les représentants FO-DGFIP n'ont apporté aucune observation concernant le procès-verbal du comité technique du 28 juin 2012 et l'ont approuvé.

### **2. Examen du TAGERFIP (situation au 1<sup>er</sup> septembre 2012)**

Les représentants de l'administration ont présenté un TAGERFIP (Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques) détaillé au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Ce TAGERFIP tient compte des emplois des CID de la 2<sup>ème</sup> vague intégrés dans les DISI au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Les différents tableaux par ESI font apparaître le nombre d'emplois implantés et celui des effectifs réels.

L'examen de ces documents fait apparaître un nombre d'emplois vacants importants puisque le total net des emplois non pourvus s'établit à 38 au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

La répartition des emplois vacants par ESI est la suivante :

- DISI siège : - 2 emplois
- ESI Caen : - 5 emplois
- ESI Nanterre : - 6 emplois
- ESI Orléans : - 4 emplois
- ESI Rouen Jean Moulin : - 9 emplois
- ESI Rouen les Mouettes : + 2 emplois
- ESI Versailles Chantiers : - 4 emplois
- ESI Versailles St-Cloud : - 10 emplois

La Direction a rappelé que le TAGERFIP était une photographie à un instant T et qu'il évoluait très régulièrement.

La discussion a porté sur les difficultés de recrutement de personnels informatiques qualifiés.

La Direction a fait savoir qu'une démarche était engagée auprès des différentes écoles de la DGFIP afin de recruter des informaticiens et qu'une action de communication était menée en ce sens.

Les représentants des organisations syndicales ont indiqué que la communication sur les salaires des inspecteurs informatiques était à revoir car les salaires communiqués n'intégraient pas les primes.

Concernant les vacances d'emplois et leur comblement, **les représentants FO-DGFIP de la DISI Paris - Normandie ont regretté la suppression du mouvement de mutation des agents de catégorie A du 1<sup>er</sup> mars 2013. Ils ont rappelé la revendication de leur syndicat national sur le fait d'avoir 2 mouvements de mutations annuels pour l'ensemble des catégories.**

Sur la situation des emplois, 2 023 emplois seront supprimés en 2013 à la DGFIP (contre 2 438 en 2012).

Pour la DISI Paris - Normandie, le nombre d'emplois qui sera supprimé en 2013 n'est pas connu mais la Direction s'attend à ce qu'il soit entre 5 et 10 agents. Ces suppressions porteront au moins pour partie sur les emplois vacants (dont 4 emplois au service Editique de l'ESI Versailles Saint-Cloud).

La situation des emplois de la DISI sera examinée lors du prochain Comité Technique Local qui devrait se tenir le 11 décembre 2012 à la suite du Comité Technique de Réseau prévu le 27 novembre.

### **3. Examen de la situation budgétaire et de l'état des dépenses au 30 septembre 2012**

La Direction a présenté l'état des dépenses budgétaires arrêté au 30 septembre. Il apparaît que le montant des dépenses engagées à cette date est de 1, 585 millions d'euros et représente environ 75% du budget 2013 (pour rappel, celui-ci est de 2,135 millions d'euros).

Différents travaux sont prévus entre la mi-octobre et la mi-décembre dans les établissements pour un montant de 77 000 euros environ.

Pour l'année 2013, la masse de la Dotation Globale de Fonctionnement pour la DGFIP sera en baisse de 7%.

Pour la DISI, Mme Hermant pense que la baisse de cette DGF pourrait être supérieure à 10%.

Un point a également été fait sur le parc de véhicules qui a été jugé plutôt bon par la Direction : 6 nouveaux véhicules ont été achetés ou commandés, et répartis dans les établissements de la DISI.

### **4. Présentation des dépenses du CHS-CT au 1er octobre 2012**

Un point sur les dépenses du CHS-CT a été fait par la Direction à l'occasion de ce CTL.

Par ailleurs, le sujet du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été évoqué à cette occasion : depuis septembre 2012, il est demandé aux Directeurs d'actualiser le DUERP lors du 4<sup>ème</sup> trimestre de chaque année.

Les travaux actuels sur le DUERP portent sur les cotations. Un groupe de travail est prévu le 30 novembre sur ce sujet.

Un autre point a également été abordé dans cette partie de l'ordre du jour : la problématique des assistantes de prévention. Aujourd'hui, il y a 3 assistantes de prévention pour la DISI travaillant chacune à tiers temps sur cette mission. La Direction reconnaît que cette situation n'est pas idéale et souhaiterait un seul agent exerçant la mission d'assistance de prévention à temps plein, avec compétence pour l'ensemble des sites de la DISI.

### **5. Situation du veilleur de nuit de l'ESI Rouen les Mouettes**

La situation du veilleur de nuit de l'ESI Rouen Les Mouettes a fait l'objet d'une information aux membres du Comité Technique. La mise en place d'un système de télésurveillance au sein de cet établissement va entraîner un changement de statut du veilleur de nuit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Son poste va être supprimé et transformé en poste d'agent technique avec des missions définies. La Direction nous a indiqué que l'agent avait été régulièrement informé de l'évolution de sa situation au cours des entretiens d'évaluation-notation. La garantie de sa rémunération lui a été assurée.

### **6. Questions diverses.**

Les questions diverses ont été l'occasion d'aborder les points suivants :

- La réorganisation de l'exploitation de Versailles Chantiers avec la mise en place d'une étude ergonomique et l'organisation en plateau changée par la mise en place de bureaux.
- Le calendrier des prochaines CAP de listes d'aptitude de C en B (63 candidats) et de B en A (38 candidats).
- Les obligations déclaratives et contributives des agents de la DGFIP : il a été indiqué par la Direction que des modifications allaient être mises en œuvre et que des contrôles seraient exercés pour les agents de la filière Gestion Publique comme cela était fait pour les agents de la filière Fiscale. Ce contrôle des obligations sera donc annuel pour l'ensemble des agents de la DGFIP. Par ailleurs, le contrôle sur pièces sera quinquennal pour tous les agents.

Les délégués FO-DGFIP en C.T.L. DISI Paris-Normandie

Christophe LESUEUR – Luc CHANTELOUP